CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E29452** **VALABLE JUSQU'AU** **25/05/2027**

ÉDITÉ LE 10/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1971

Raison sociale : ENTREPRISE GATAULT SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/12/1999

Capital : 40 000

23 LE PETIT VARENNES
37290 YZEURES-SUR-CREUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 714 801 545

Siret : 714 801 545 00019

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6106209

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 370134L1247000/001 292736/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 370134L1247000/001 292736/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 47 94 55 33 **Fax :**

Portable : 06 75 90 94 95

Responsabilité légale :
PHELIPPEAU JEAN-MICHEL GÉRANT

Site Internet : http://www.charpente-couverture-gatault.fr

E-mail : gatault.sarl@laposte.net

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 932 087 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)		03/03/2026
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure)	8	03/03/2026
3133	Ardoises (Technicité supérieure)		20/03/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/03/2026 10:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E29452** **VALABLE JUSQU'AU** **25/05/2027**

ÉDITÉ LE **10/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1971
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/12/1999
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS 714 801 545

Siret : **714 801 545 00019**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 6106209
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 370134L1247000/001 292736/0
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 370134L1247000/001 292736/0
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **ENTREPRISE GATAULT SARL**

23 LE PETIT VARENNES
37290 YZEURES-SUR-CREUSE

Téléphone : 02 47 94 55 33 **Fax :**
Portable : 06 75 90 94 95

Site Internet : http://www.charpente-couverture-gatault.fr
E-mail : gatault.sarl@laposte.net

Responsabilité légale :
PHELIPPEAU JEAN-MICHEL GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	03/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/03/2026
o Fenêtres de toit	03/03/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/03/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/03/2026 10:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.